

Guerre contre l'islam : fabrication d'armes et de munitions – par Alain Jean-Mairet

écrit par Alain Jean-Mairet | 7 octobre 2014



✘ Nous ne gagnerons la guerre contre l'islam que si nous discréditons la fable aux yeux des musulmans. Mais nous ne pourrons y parvenir que si nous résistons aux ennemis intérieurs. Et comme la meilleure défense est l'attaque, nous devons nous armer et passer à l'offensive.

Les [louanges déversées](#) ce week-end sur les traditions musulmanes même [les plus répugnantes](#) devraient avoir prouvé que les politiques ne nous aideront pas à stopper l'islamisation dans les circonstances actuelles. Nous savons depuis quelque temps déjà que le [clergé chrétien](#) ne lèvera pas le petit doigt non plus, et que certains de ses membres fourniront même pas mal [d'eau au moulin de l'islam](#). Ceci pendant que les musulmans modernes [falsifient les traductions](#) du coran pour les édulcorer, et que les musulmans plus honnêtes coupent une [tête d'occidental](#) tous les dix jours, le tout sous la protection des voiles vaporeux des médias.

Nous devons donc non seulement travailler aux vrais projets prometteurs, à savoir jeter le discrédit sur les mythes de l'islam

(notamment [La Mecque](#), [Mahomet](#) et [le coran](#)), mais aussi lutter de plus en plus âprement contre le flot d'idioties utiles qui tendent à faire des «islamophobes» l'une des causes de l'«islamisme». À ce niveau, nous devons changer de stratégie. Jusqu'à présent, nous avons informé, dénoncé, montré, expliqué, ... que l'islam est toxique à cœur. À présent, de toute évidence, cela ne suffit plus. À présent, nous devons PROUVER tout cela.

Il ne sert plus à rien, ou presque, de dire que le prophète des musulmans est un tueur de masse sans inspiration, que le principal leitmotiv du coran est un appel à la haine et à la guerre et que la religion musulmane est entièrement construite pour engendrer le suprématisme. Beaucoup le savent, bien sûr, mais l'écrasante majorité d'entre eux sont musulmans, donc ont tout intérêt à mentir, et un grand nombre des autres ne jugent pas judicieux de l'admettre dans un contexte défavorable. Trop de gens, par ailleurs, préfèrent l'ignorer ou, se posant en fins limiers, misent plutôt sur les mensonges dans le vent que sur les vérités qui ont de la peine à décoller. Et personne d'important, à de rares [exceptions](#) près, ne veut affronter la vérité. Il faut donc l'IMPOSER, de manière enfin irréfutable, implacable.

Il y a près d'une dizaine d'années, j'avais imaginé [fournir cette preuve](#) grâce au fiqh, aux ouvrages de loi musulmans. J'ai échoué. Mais entretemps, des musulmans ont réuni une source de moyens de preuve tout aussi convaincante, si elle est bien utilisée, et presque publique. Il s'agit des exégèses, des tafsirs. L'islam a produit des centaines de ces commentaires du coran, qui en expliquent chaque verset, et un institut créé en 1980 sous le patronage du roi de Jordanie (alors Hussein Bin Talal), le [Royal Aal al-Bayt Institute](#), a entrepris dès 2001 de les réunir et de les numériser. Le [site Internet dédié](#) de l'institut en propose maintenant plus de [150, entièrement indexés, en arabe](#), pour toutes les écoles de jurisprudence de toutes les époques, avec bien sûr d'abord les principales, celles qui ont fait le plus largement autorité.

Or ce matériel nous permet de prouver que nous avons raison de rejeter l'islam. En effet, si nous voulons démontrer que le prophète a tué et que tous les musulmans sérieux le savent (tous les imams, par exemple,

ont lu plusieurs tafsirs pour obtenir leur titre, tous les dignitaires musulmans, en France et en Suisse aussi, en ont quelques-uns dans leur bibliothèque) et doivent le trouver bon, il suffit de proposer par exemple les exégèses du [verset 33.27](#) (qui nous confirme aussi que le dieu des musulmans prévoit explicitement de conquérir des terres). Si nous voulons démontrer que la prière quotidienne et normalisée des musulmans est une incitation à la haine religieuse, nous présentons les exégèses du [verset 1.7](#). Si nous voulons prouver que le prophète s'est comporté comme un chef de guerre sadique et sans la moindre étincelle d'inspiration, nous devons nous concentrer sur les exégèses du [verset 5.33](#). Si nous voulons prouver que les musulmans nous mentent sur leur religion avec la bénédiction de leur dieu, nous pouvons aligner les exégèses du [verset 3.28](#). Si nous voulons prouver qu'ils ont l'interdiction de collaborer honnêtement avec nous et le devoir de se méfier des musulmans qui le font tout de même, nous n'avons qu'à étaler les exégèses des [versets 5.51](#) et suivants. Si nous tenons absolument à prouver que le «voile intégral» est une prescription coranique, nous pouvons réunir les exégèses du [verset 33.59](#). Et cetera, et cetera.

De même, nous pouvons ainsi réduire à néant les apologies basées sur des interprétations erronées ou mensongères du coran. Nous pouvons démontrer aisément que le contexte du [verset 2.256](#) (nulle contrainte en religion) en annule efficacement le sens général. Ou que la sourate 49 et ses discours de réconciliation, une fois mis en contexte, nous indiquent bien plutôt que le prophète et ses compagnons étaient de simples butors (l'anecdote de [l'âne malodorant du prophète](#) permet aussi de détendre l'atmosphère).

Et nous pouvons faire tout cela sur la base des connaissances les plus pointues des meilleurs «savants» de l'islam, puisées dans une institution académique parfaitement respectable. Même des responsables politiques et des journalistes bien-pensants peuvent citer ces sources, si elles sont correctement apprêtées, sans faillir aux règles de la bienséance et de la courtoisie. À chaque fois, nous pouvons montrer que mille ans durant, du Xe au XXe siècle, les meilleurs spécialistes des textes fondateurs, et en même temps la source de la

formation de tous les imams, confirment systématiquement la vision des «islamophobes».

Mais au lieu, comme ici, de citer une seule exégèse (il s'agit d'une traduction française du [tafsir d'Ibn Kathir](#)), nous devons en montrer des dizaines, toutes si possible, couvrant toutes les écoles de jurisprudence et toutes les époques. Nous pouvons alors défier quiconque de proposer une réfutation à ces exégèses par des gens aussi qualifiés et aussi suivis que leurs auteurs. Et la simple absence de réfutations spécifiques de ces exégèses par les grands auteurs de l'histoire constitue à elle seule une preuve massive de la justesse et de l'impact de notre démonstration. Nous pouvons ainsi imposer la vision musulmane authentique de la religion jusque dans des enceintes parlementaires ou judiciaires. Nous le pouvons, donc nous le devons.

Notre équipe suisse planche actuellement sur un premier ballon d'essai, mais n'hésitez pas à nous concurrencer. Personne ne sait encore exactement comment préparer, présenter et utiliser ce matériel au mieux. Pour en optimiser la mise en œuvre, il faut donc que de nombreux groupes élaborent des idées et travaillent avec leur propre inspiration et selon leur propre contexte juridique et politique. Certains aspects seront plus utiles en France et d'autres revêtiront davantage d'importance en Grande-Bretagne ou en Allemagne. Certains travaux pourront être repris tels quels dans des contextes différents, d'autres auront besoin d'adaptations. Certains pourront être utilisés dans le cadre d'actions de groupe (class actions), d'autres devront être portés par des organisations bien définies, d'autres enfin pourront servir à tout un chacun, par exemple comme moyen de défense personnelle face à des tracasseries judiciaires et administratives.

Les arabophones parmi nous seront bien sûr les membres les plus indispensables du projet. Il faut lire ces exégèses, celles des versets sélectionnés, en tirer les extraits pertinents puis traduire ceux-ci avec soin dans les langues européennes. Heureusement, il y a là énormément de répétitions, de sorte que le copier-coller sera fort utile. Il faut ensuite pouvoir présenter ces extraits accompagnés de leur traduction de manière aisément lisible, avec un classement pertinent, par exemple selon l'époque et l'école de jurisprudence (ou

les régions où l'école était alors dominante). Le tout doit pouvoir à la fois être mis en ligne sans difficulté et proposé sous forme imprimée. Les membres qui ont des compétences en la matière (graphisme, webdesign) seront les bienvenus.

Nous aurons aussi besoin de juristes, qui réfléchiront aux meilleurs moyens de faire éclater ces vérités et d'en tirer le meilleur parti, puis de mettre en œuvre les actions correspondantes. Certains le feront volontiers, d'autres exigeront des honoraires – ceux d'entre nous qui ont de l'argent à investir dans l'avenir de leur pays seront bien inspirés de solliciter les services des meilleurs membres du Barreau.

Mais d'une manière générale, nous avons besoin de l'effort et du soutien de tous ceux qui sentent que l'islam est une force néfaste, qu'il faut faire reculer. Une fois les dossiers mis au point, les actions définies, il appartiendra à chacune et chacun de nous de s'en servir, souvent et à bon escient. Concrètement, à chaque fois que nous voudrons contrer l'islam, que ce soit pour modifier la législation, empêcher la construction d'une méga-mosquée ou simplement pour réagir à un tweet, en passant par la constitution d'un dossier dans une affaire civile ou pénale, il faudra savoir choisir le bon volet et le placer avec adresse. Ce choix devra être facilité par l'aspect très concentré des démonstrations, afin qu'un très grand nombre de particuliers, d'associations, d'entreprises et de services officiels puissent y recourir aisément et de manière fructueuse.

C'est avant tout la multiplication, la plus rapide possible, de ces actions, individuelles ou collectives, qui permettra, peut-être, si nous sommes assez forts, agiles et tenaces, de renverser la tendance là où les avis comptent vraiment, c'est-à-dire au niveau politique et médiatique. Alors, il deviendra possible de lancer la véritable offensive, celle qui pourra vraiment faire une différence, celle qui visera à briser définitivement l'élan de foi en l'islam, en montrant que cette religion ne repose que sur une montagne de mensonges et de fables cruelles. Alors, couverts par le déluge de feu la protection éthique et morale des preuves réunies par les exégèses, des dizaines, des centaines de films, d'interviews, d'animations 3D, dans toutes les

langues, pourront faire éclater enfin les vérités susceptibles de mettre un terme, d'ici une ou deux générations, à la malédiction millénaire de l'islam.

Alain Jean-Mairet

Les commentaires postés les 7 et 8 ne seront pour la plupart d'entre eux validés que le 9 dans la journée, je serai très occupée et loin de l'ordinateur pour cause de procès, de débats et de rendez-vous divers et variés ces deux jours... Retour aux nouveaux articles jeudi, quelques-uns programmés très tôt comme d'habitude et quelques nouveaux au cours de la journée...

Avec toutes mes excuses.

Christine Tasin